

Image not found or type unknown



Sur la nationalite francaise

Par **ouabdelkader**, le **06/02/2010** à **14:30**

Bonjour,

je suis ne en algerie mon grand pere est un invalide dans l'armee francaise en 1931 avait une carte d'electeur avec une procuration de vis en 26/09/1962 que ce dirnier n'avait pas perdu la nationalite francaise 26/09/1962 avec ces mineurs
et pour s'avoi plus mon grand pere est malade mentale au mement de colinisation
jusqu'a sa mort en 2001..... pour ce la a ce que j'ai le droit de la nationalité francaise.
merci